

MOTION D'AJOURNEMENT EN VERTU DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

LES TRANSPORTS AÉRIENS

GRÈVE POSSIBLE DES CONTRÔLEURS DU TRAFIC

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le député de Peace River (M. Baldwin), l'ajournement de la Chambre, en vue de la discussion d'une affaire déterminée et importante dont l'étude s'impose d'urgence, c'est-à-dire la suspension projetée de tous les services de transport aérien par suite de la grève imminente des contrôleurs de la circulation aérienne.

Monsieur l'Orateur, à mon avis, la question et le débat ont un caractère urgent trop évident pour que je sois obligé d'insister ou de fournir des précisions.

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition a fait tenir à la présidence l'avis qu'exige le Règlement; depuis, j'ai longuement et fort sérieusement étudié l'opportunité de donner une réponse positive et affirmative à la proposition du chef de l'opposition. Je dois dire que je suis disposé à accepter la motion du chef de l'opposition. Toutefois, la difficulté est de déterminer quand le débat devrait être tenu.

Comme les députés le savent, on laisse à la discrétion de la présidence le soin de déterminer quand le débat devrait avoir lieu et il y a un certain nombre de considérations dont la présidence doit tenir compte. Bien entendu, j'ai tenu compte d'abord et avant tout du fond de la question soulevée par le motionnaire, et il est évident que la question est tellement pressante qu'elle devrait être débattue à la première occasion.

D'autre part, à mon avis, quand le débat porte sur des négociations en cours, certains facteurs pourraient militer en faveur de la remise du débat proprement dit à un peu plus tard, sous réserve de la décision de la présidence qui doit aussi tenir compte des mesures législatives à l'étude au moment où ces motions sont présentées.

Sans créer de précédent et après mûre réflexion, je voudrais proposer qu'il pourrait être opportun de tenir le débat cet après-midi, à 5 heures peut-être, mais je ne veux pas

prendre de décision avant que les leaders à la Chambre m'aient dit en trente mots ce qu'ils en pensent. Après cela, je me prononcerai de façon définitive sur le moment où le débat devrait avoir lieu. Je propose que ce soit à 5 heures cet après-midi. J'entendrai tout d'abord les leaders à la Chambre pendant un instant, puis je rendrai ma décision.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, mes collègues, le président du Conseil du Trésor (M. Drury) et le ministre des Transports (M. Jamieson), m'informent que les négociations se poursuivent encore en ce moment entre les représentants du gouvernement et ceux du syndicat. Dans ces circonstances, il est évident, je pense, que non seulement le débat pourrait ne pas être utile cet après-midi à 5 heures, sur un sujet encore en voie de négociations mais, en fait, qu'un débat en ce moment pourrait nuire au dénouement favorable des négociations.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Macdonald: J'ignore si telle est l'intention du député ou non. Dans ces conditions, je proposerais, monsieur l'Orateur, qu'il serait peut-être plus approprié que vous exerciez votre discrétion en vertu de l'article 26(9) du Règlement pour fixer le débat à 8 heures demain soir.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, à moins que le gouvernement ne puisse assurer à la Chambre d'ici la fin de l'après-midi que les négociations cruciales en sont rendues au point que le débat à ce moment-ci n'empêcherait pas d'écarter la menace de grève, nous croyons qu'une déclaration ferme et résolue émanant de la Chambre dès maintenant pourrait fort bien écarter cette menace de grève, qui est si dangereuse et a des effets si désastreux sur la population canadienne.

• (2.20 p.m.)

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, il y a évidemment du pour et du contre à cet égard. Compte tenu des propos du leader du gouvernement à la Chambre, il me semble que, à moins de négociations, le débat ne peut avoir lieu à 5 heures, car il faudrait, sauf erreur, le consentement unanime.